



**DEPARTEMENT DE L'HERAULT - ARRONDISSEMENT DE BEZIERS - Commune de POMEROLS
COMpte RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 09 FEVRIER 2022 A 18H30**

L'an deux mille vingt deux, le 09 février à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de M. Le Maire, Laurent DURBAN à la salle Paul Pujol, Rue des casernes, commune de Pomerols.

Présents :

Mrs Mickael DERRIEUX, Laurent DURBAN, Bernard ICHÉ, Jean-Louis LAUX, M Franck LERICHE, Gérard ORTIZ, Thierry SICARD, Claude STEKELOROM.

Mmes Ana BAYONA, Céline CAPDIVILA, Fabienne FABRE, Angelica LE-GOFF, Sylvie SALVADOR, Nelly SORLI, Marie-Line THIEULES.

Mme Stéphanie BROUSSET, service administratif

Procuration :

M Christian RIBIERO a donné procuration à M. Bernard ICHE.

Mme Marie-Aimée POMAREDE a donné procuration à M. Laurent DURBAN.

M. le Maire propose de nommer Mme Céline CAPDIVILA comme secrétaire de séance.

M. le Maire met au vote le PV de la séance du conseil municipal du 18 janvier 2022 : **Adoption à l'unanimité.**

1- PREEMPTION SUR LA VENTE DE L'IMMEUBLE SIS 14 RUE DES CASERNES CADASTRE E278 .

La Commune a reçu une DIA (Déclaration d'intention d'aliéner) en date du 27 décembre 2021 pour la vente du bien situé 14 rue des casernes cadastré E278 . Cet immeuble se trouvant dans le périmètre du projet de réhabilitation et d'extension de la Mairie, M. le Maire propose d'acquérir ce bâtiment. La Commune est donc obligée de préempter., considérant que la propriétaire n'a pas tenu informé la commune de son intention de vendre, bien que M. le Maire l'avait rencontré il y a 3 ans pour l'achat de cet immeuble.

Le bien est mis à la vente pour la somme de 60 000 €. Le Notaire est donc averti de notre intention de préempter ce bien pour ce même montant .

M. le Maire fait procéder au vote : **Adoption à l'unanimité.**

- QUESTIONS DIVERSES

- **Opération 8000 arbres :** La commune a reçu les 56 arbres commandés du département. Ces arbres ont été plantés avec l'aide du personnel des services techniques. L'opération est relancée, nous avons décidé d'en demander une trentaine (pour continuer à arborer les abords de la déchèterie et créer une zone face à la boulangerie situé au rond point de super U).
- Pour information, la commission des arbres est dissoute et cette compétence rejoint la commission de l'embellissement.
- **Avancement du Pôle médical :** La pose des pré-murs est terminée, le plancher sera posé fin de semaine et sera coulé semaine suivante. La livraison du rez de chaussée est toujours prévue mi juillet. M. le Maire va demander des précisions sur la date de livraison de la totalité du bâtiment. La Commune est sollicitée par la psychologue qui doit d'installer pour connaître la date précise ou elle pourra s'installer.
- **Salle Polyvalente :** La réception a eu lieu le 08 février 2022. Il y a quelques petits détails à revoir mais les réserves seront rapidement et l'inauguration pourra bien avoir lieu le samedi 19/02/2022

La séance est levée à 18h40

